

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1885.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1885, qui remplace le tableau VIII du projet de loi contenant le Budget général déposé en février 1884, s'élève à fr. 45,652,000 »

Il présente, comparativement au tableau VIII, qui s'élevait à fr. 46,065,800 »

une différence en moins de . . . fr. 411,800 »

Si la comparaison s'établit entre les crédits votés pour 1884 et les prévisions révisées de 1885, on obtient le résultat suivant :

Montant des crédits votés pour 1884 fr. 46,073,800 »
— prévisions révisées pour 1885 fr. 45,652,000 »

En moins sur les crédits votés pour 1884 . . . fr. 421,800 »

La différence en moins de 411,800 francs, mentionnée plus haut, forme la balance entre les augmentations et les diminutions proposées sur divers articles.

Ces augmentations et ces diminutions s'expliquent comme suit :

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Institut cartographique militaire.*

Crédit demandé par le projet primitif fr. 200,000 »
— — révisé fr. 190,000 »

En moins au projet révisé. . . fr. 10,000 »

La réduction de 10,000 francs résulte de la mise à la pension d'un employé de l'Institut cartographique militaire et de la décision qui a été prise d'ajourner certaines opérations relatives à des compléments scientifiques dont la carte est susceptible, mais qui ne sont actuellement ni indispensables, ni urgentes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	887,500	»
— — — — —	fr.	878,600	»
		<hr/>	
En moins au projet révisé.	fr.	8,900	»

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 88,695 journées . fr. 8,869 50 et d'une diminution sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 6 30 50

TOTAL ÉGAL. fr. 8,900 »

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé par le projet primitif.	fr.	269,100	»
— — — — —	fr.	268,200	»
		<hr/>	
En moins au projet révisé	fr.	900	»

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 9,125 journées. . . . fr. 912 50 et d'une augmentation sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 7 12 50

RESTE, TOTAL ÉGAL fr. 900 »

ART. 8. — *Traitement du service de l'Intendance.*

Crédit demandé par le projet primitif.	fr.	258,500	»
— — — — —	fr.	257,700	»
		<hr/>	
En moins au projet révisé	fr.	600	»

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 5,840 journées. fr. 584 » et d'une diminution sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 8. 16 »

RESTE, TOTAL ÉGAL fr. 600 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé par le projet primitif fr.	307,500 »
— — — — — révisé	307,400 »
En moins au projet révisé fr.	100 »

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 1,095 journées. . fr. 109 50
 et d'une augmentation sur les vivres de campagne, pour arrondir le chiffre de l'article 9. 9 50

TOTAL ÉGAL fr.	100 »
--------------------------	-------

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé par le projet primitif fr.	14,477,800 »
— — — — — révisé	14,427,000 »
En moins au projet révisé fr.	50,800 »

Cette réduction est expliquée par les détails ci-après :

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
1 ^o Diminué du chef des contingents complémentaires savoir (1) :		
Sur la solde et habillement	13,143 85	
Sur la première mise de petit équipement	7,200 »	
		22,543 85
2 ^o Réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 92,710 journées		9,271 »
3 ^o Diminué sur le crédit porté pour les chevrons		19,000 »
4 ^o Diminué en plus pour vacances et congés		185 15
TOTAL fr.		50,800 »

(1) Les crédits demandés au Budget primitif pour les contingents complémentaires avaient été calculés dans l'hypothèse que le contingent à incorporer le 1^{er} octobre 1883 serait de 1,500 hommes et que l'effectif moyen en solde des contingents complémentaires serait de 2,891 hommes.

Le contingent complémentaire de 1885 ne doit être que de 1,300 hommes et l'effectif moyen en solde sera de 2,823 hommes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr. 3,794,400 »
— — — — — révisé	3,757,000 »
	<hr/>
En moins au projet révisé	fr. 37,400 »

Cette différence provient savoir :

1 ^o Diminution sur le crédit porté pour les chevrons . . .	fr. 2,000 »
2 ^o — — — l'indemnité de 1 ^{er} Équipement . . .	2,500 »
3 ^o — — — la 1 ^{re} mise de petit Équipement . . .	5,000 »
4 ^o — — — sur vacances et congés	27,900 »
	<hr/>
TOTAL ÉGAL	fr. 37,400 »

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr. 5,523,200 »
— — — — — révisé	5,510,000 »
	<hr/>
En moins au projet révisé	13,200 »

Cette différence provient, savoir :

1 ^o Diminution sur le crédit porté pour les chevrons . . .	fr. 10,000 »
2 ^o Diminution de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 13,870 journées.	1,587 »
3 ^o Diminution sur vacances et congés	1,613 »
	<hr/>
TOTAL ÉGAL	fr. 13,200 »

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr. 1,516,100 »
— — — — — révisé	1,530,000 »
	<hr/>
En plus au projet révisé	fr. 13,900 »

Cette différence est expliquée par les détails qui suivent :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	AUGMENTATIONS.	DIMUNITIONS.
1 ^o Augmentation pour la solde de 45 hommes (marins et pêcheurs) incorporés dans la compagnie de pontonniers de place, soit 10,423 journées à 68 centimes	10,840 50	"
2 ^o Diminution de 10 c ^s sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 18,350 journées	"	1,535 "
3 ^o Augmentation sur les crédits qui sont portés pour les services suivants et qui sont insuffisants, savoir : <i>Litt. C.</i> Moyens de transport pour les troupes en marche	4,500 "	"
<i>Litt. E.</i> Frais d'administration du régiment du génie	5,000 "	"
4 ^o Diminués sur vacances et congés	"	4,007 50
TOTAUXfr.	20,540 50	6,440 50
RESTE AUGMENTATION NETTEfr.	15,000 "	

ART. 16. *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé par le projet primitif fr.	678,900	»
— — — — — révisé	672,400	»
En moins au projet révisé fr.	6,500	»

Cette différence provient d'une diminution plus élevée sur vacances et congés.

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Crédit demandé par le projet primitif fr.	7,521,700	»
— — — — — révisé	7,286,300	»
En moins au projet révisé fr.	35,400	»

Cette différence provient, savoir :

1 ^o Diminution de 24,820 journées de pain et de viande (provenant de la réduction de l'effectif en solde des contingents complémentaires) à 50 c ^s fr.	12,410	»
2 ^o Diminution sur vacances et congés, en rapport avec les réductions faites de ce chef sur les articles concernant la solde des troupes	22,990	»
TOTAL ÉGAL fr.	35,400	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — *Fourrages en nature.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr. 4,461,900 »
— — — — — révisé	4,200,000 »
	<hr/>
En moins au projet révisé	261,900 »

Cette différence provient : 1^o d'une nouvelle réduction faite sur le prix prévu au projet primitif pour les rations de fourrages en nature de la cavalerie et de l'artillerie, savoir :

Sur 1,717,690 rations fortes à 09 c ^s	fr. 154,592 10
» 885,300 » mixtes à 08 c ^s	70,664 »
» 441,650 » légères à 08 c ^s	35,332 »
	<hr/>
TOTAL	fr. 260,588 10
2 ^o Diminution sur chevaux manquants	1,311 90
	<hr/>
TOTAL ÉGAL	fr. 261,900 »

N. B. Les modifications indiquées dans la note préliminaire qui précède étant les seules que subisse le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1885, il a paru inutile de réimprimer les développements donnés à l'appui du projet primitif.

Il y a lieu de s'en rapporter, quant à ces développements, à ce que contiennent les pages 415 à 484 du document parlementaire n^o 104 de la session 1883-1884.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir. Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

En remplacement de tableau VIII annexé à Notre arrêté du 28 février 1884 et du § 9 de l'article 1^{er} de cet arrêté, Notre Ministre des Finances présentera en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1885, à la somme de quarante-cinq millions six cent cinquante deux mille francs (45,652,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ARTICLE 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les issues (déchets, peaux, suifs, etc.), provenant des bêtes bovines abattues, seront vendues par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

Donné à Bruxelles, le 8 novembre 1884.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

CH. PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1885.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 •	492,000 •
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 •	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 •	
4	Matériel	65,000 •	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire (Y compris 140,000 francs en charges extraordinaires et temporaires.)	190,000 •	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	878,600 •	1,404,500 •
7	— — des provinces et des places	268,200 •	
8	— du service de l'intendance	257,700 •	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	307,400 •	1,217,200 •
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	709,800 •	
11	Service pharmaceutique	200,000 •	
CHAPITRE IV.			
SOLD DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,427,000 •	25,496,400 •
13	— — de la cavalerie	3,757,000 •	
14	— — de l'artillerie	5,310,000 •	
15	— — du génie	1,550,000 •	
16	— — du bataillon d'administration	672,400 •	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
A REPORTER fr.			28,610,100 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	.	28,610,100 .
CHAPITRE V.			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	233,100 .	277,000 .
18	Dépenses d'administration	44,900 .	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements	66,375 .	1,368,825 .
20	Matériel de l'artillerie	1,302,450 .	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	1,470,000 .	1,470,000 .
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDRE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande	7,286,300 .	13,591,000 .
23	Fourrages en nature	4,200,000 .	
24	Casernement des hommes	767,000 .	
25	Renouvellement de la buffetterie et du harnachement.	105,000 .	
26	Frais de route et de séjour	150,000 .	
27	Transports généraux	100,000 .	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 .	
29	Remonte	852,700 .	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires.	145,000 .	165,000 .
31	Frais de représentation.	20,000 .	
	A REPORTER. fr.	.	45,481,925 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	45,461,925 »
	CHAPITRE X		
	PENSIONS ET SECOURS.		
82	Pensions et secours	155,000 »	155,000 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
83	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	15,075 »	15,075 »
	TOTAL DU BUDGET DE LA GUERRE. fr.	»	45,652,000 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 8 novembre 1884.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Guerre,

CH. PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(20)

TABLEAU

des articles révisés au projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1885.

Articles du Budget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES.	
		demandés par le projet de Budget primitif.	demandés par le projet de Budget révisé.	Augmentation.	Diminution.
CHAPITRE I.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
6	Institut cartographique militaire, etc.	200,000	190,000	»	10,000
CHAPITRE II.					
ÉTATS-MAJORS.					
6	Traitement de l'état-major général	887,500	878,600	»	8,900
7	— — des provinces et des places	269,200	268,200	»	900
8	— du service de l'intendance	258,500	257,700	»	600
CHAPITRE III.					
SERVICE DE SANTÉ DES HOPITAUX.					
9	Traitement des officiers de santé	307,500	307,400	»	100
CHAPITRE IV.					
SOLDE DES TROUPES.					
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,477,800	14,427,000	»	50,800
13	— — de la cavalerie	3,794,400	3,757,000	»	37,400
14	— — de l'artillerie	5,323,200	5,310,000	»	13,200
15	— — du génie	1,316,100	1,350,000	15,900	»
16	— — du bataillon d'administration	678,900	672,400	»	6,500
CHAPITRE VIII.					
PAIN, VIANDE, FOURRAGE ET AUTRES PRESTATIONS.					
22	Pain et viande	7,621,700	7,286,300	»	35,400
23	Fourrages en nature	4,461,900	4,200,000	»	261,900
TOTAUX fr.		39,296,400	38,884,600	13,900	425,700
RESTE DIMINUTION NETTE fr.		411,800		411,800	

(280)